

GT Traçabilité - Compte rendu de la visite apprenante
Ecocyclerie des Mauges
Mardi 25/03/2025 matin

Présents : Bastien, Céline, Christian, Denis, Jean Marc, Noumou, Sébastien

Nous avons été reçus par :

- Elise NERBUSSON – responsable Développement
- Cyril AUDOIN – responsable d'exploitation du site de Saint Quentin

Présentation de la structure

en 2008, 3 structures d'insertion des Mauges (AGIREC à St Laurent des Autels, ATIMA à Beaupréau et ALISE à la Pommeraye) ont créé l'Ecocyclerie des Mauges. La première phase a constitué à embaucher et encadrer des agents valoristes dans les déchèteries, puis le magasin a été lancé dans un bâtiment fourni par la collectivité (Mauges Communautés). En 2017 la collectivité a acheté le bâtiment actuel de 2000 m2 et les travaux d'aménagement ont été réalisés en interne.

Aujourd'hui la structure a évolué, elle a pris la dénomination de SILEO et comprend 5 pôles :

- ➔ Siléo Recyclage : chantier d'insertion qui recycle des matières collectées en entreprise et auprès des collectivités, avec aussi une activité espaces verts
- ➔ Siléo Ressources : activité de R&D et de conseil
- ➔ Ecocyclerie des Mauges : statut Entreprise d'Insertion
- ➔ Ecocyclerie de Thouarcé : créée en 2018 par la CC Loire Layon Aubance dans un bâtiment de 1000 m2. Un doublement de la surface est en cours
- ➔ Matériauthèque : depuis janvier 2024, installée à Montrevault sur 1300 m2

L'ensemble de la structure représente 20 salariés permanents et 40 personnes en insertion pour un budget global de 2M € (chiffres d'affaires + aides aux postes).

Sur le site de Saint Quentin il y a 1 responsable d'exploitation, 3 encadrants, 12 salariés en insertion et 60 bénévoles. Le tonnage traité est de 650T/an et provient à 50% de dépôts sur le site, 45% de la collecte sur 13 déchèteries et 5% de collectes à domicile facturées 40€ l'unité. La recyclerie fonctionne également avec 13 structures bénévoles (IME, Foyers de Vie, ...) qui participent régulièrement à des activités de tri spécifiques.

Traçabilité

L'Ecocyclerie s'est très rapidement dotée du logiciel GDR pour, à la demande de Mauges Communauté, être en mesure de quantifier les produits collectés dans les déchèteries. Aujourd'hui elle dispose de 3 modules : collecte, vente et analyse des données.

Le logiciel est utilisable en multi sites, mais les paramétrages des différents sites sont identiques. Il permet de créer des catégories et des sous catégories mais ne dispose pas d'une arborescence supplémentaire.

Actuellement le logiciel leur permet de connaître le tonnage entrant global et par origine, ainsi que le CA ventilé par catégories.

L'objectif de leur réflexion actuelle est de connaître les tonnages entrants par origine et par catégories et de connaître les poids sortants par catégories, ceci pour répondre au mieux aux exigences de filières REP. Ils ont fait le choix d'étiquetter le moins d'articles possibles pour des raisons liées à leur fonctionnement actuel avec des gommettes de couleurs pour les prix, pour éviter d'imprimer du papier (souci environnemental) et pour des questions économiques (coût et temps disponible). Leur choix s'est donc porté sur la saisie systématique du poids de tous les produits au moment du passage en caisses. Les objets les plus gros seront pesés avant mise en magasin et l'information sera véhiculée sur le ticket de vente, tandis que les petits objets seront pesés en caisse. GDR les a conseillés sur un choix de balances connectables au logiciel et qui permettent d'éviter des doubles saisies.

Il vont également refondre leur interface et modifier leur organisation pour faire coïncider leurs catégories entrantes et leurs catégories de vente.

Quelques échanges/réflexions sur le vif

L'organisation de la vente est différente de chez Emmaüs, dans le sens où les clients cheminent dans le magasin, prennent les objets qui les intéressent et terminent par la caisse où le ticket est généré. La seule exception concerne les meubles pour lesquels il y a un ou des vendeur.euse.s qui établissent un ticket. Cette organisation a bien sûr influé sur leur choix vis à vis de la traçabilité.

Pour ce qui nous concerne nous pensons que la charge de la traçabilité ne doit pas être supportée principalement par les caissier.e.s car on risquerait de les faire fuir. Du coup les comptoirs de vente situés dans chaque secteur nous semblent un niveau plus pertinents.

L'Ecocyclerie n'est finalement pas très avancée dans la démarche opérationnelle de mise en place de la traçabilité et nous sommes invités à y repasser dans 6 mois ... !